

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2024/11/07-01-CFVU

**Mise à jour de la Charte relative aux diplômes en partenariat international (DPI)
A compter de 2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 7 novembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2022/11/25-10-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la mise à jour de la Charte relative aux diplômes en partenariat international à compter de 2022/2023,

Considérant la nécessité de procéder à l'actualisation de la charte afin d'affirmer l'importance du principe de réciprocité dans la mise en œuvre des diplômes en partenariat international (DPI),

Considérant la nécessité de clarifier les modalités de renouvellement des conventions de DPI,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique :

REND UN AVIS FAVORABLE à la mise à jour de la Charte relative aux diplômes en partenariat international (DPI), à compter de 2024/2025.

Cet avis est rendu à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 7 novembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

